

## Le tourisme à La Réunion : une activité qui peine à décoller

L'industrie touristique réunionnaise compte près de 4 700 entreprises en 2013. A l'instar d'autres pans de l'économie réunionnaise, l'industrie touristique se compose principalement de très petites structures. Au total, plus de 13 000 personnes travaillent dans ces entreprises, soit près de 7 % des effectifs salariés. L'hôtellerie-restauration est logiquement le secteur le plus important de cette industrie, concentrant en 2013 les trois quarts des entreprises touristiques, et plus de la moitié des salariés. Néanmoins, toutes ces entreprises ne travaillent pas exclusivement à l'attention des touristes. En prenant en compte les différents niveaux de « touristicité » de chaque activité, le tourisme représente 2,6 % de la valeur ajoutée totale en 2005. Les activités touristiques concernent en priorité la clientèle locale, tant en termes de dépenses (plus de la moitié des dépenses touristiques) que de trafic de passagers (60 % du trafic total). Les dépenses des touristes extérieurs ne représentent que 1,9 % du PIB en 2013, mais elles sont néanmoins la première source d'exportation de La Réunion et constituent à ce titre un marché privilégié, aux enjeux importants pour le développement de l'île.

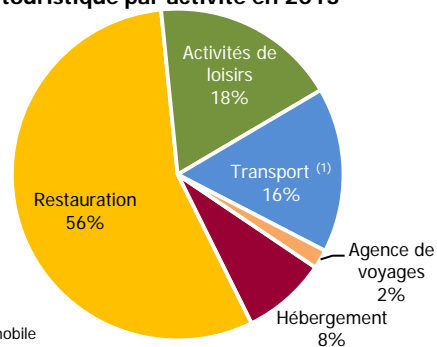
L'hôtellerie réunionnaise a particulièrement souffert de la chute de la fréquentation touristique extérieure liée à la crise sanitaire du chikungunya de 2006, ce qui a conduit à une contraction d'un tiers de la capacité d'accueil. Cette offre réduite et saturée en haute saison freine la fréquentation de l'île. La rentabilité des établissements hôteliers présents dans la base FIBEN est enfin assez faible, en raison de frais de personnel importants, du coût élevé des matières premières et des autres charges. Enfin, la rentabilité des entreprises de l'industrie touristique est disparate selon le secteur. Les loueurs de voitures enregistrent le taux de marge le plus élevé des entreprises de l'industrie touristique et le secteur des hébergements le plus faible.

### UN POIDS MODÉRÉ DU TOURISME À LA RÉUNION

#### L'industrie touristique pèse modérément dans l'économie réunionnaise

Le tourisme est une activité de demande, qui se définit comme l'ensemble des activités utilisées par un visiteur<sup>1</sup> pour un voyage et pendant celui-ci. Il ne correspond pas à une gamme spécifique de produits aisément identifiables et mesurables, comme c'est le cas pour l'industrie ou l'agriculture. Son poids est estimé en observant les activités qui répondent aux besoins des visiteurs. Sont ainsi concernées les activités d'hébergement, de restauration mais également les activités de transport, de location automobile, d'agences de voyage et les activités culturelles, sportives et récréatives. Cet ensemble constitue l'industrie touristique.

Répartition des entreprises de l'industrie touristique par activité en 2013



<sup>(1)</sup> y. c. location automobile  
Source : Insee, REE

Au total, l'industrie réunionnaise du tourisme regroupe plus de 4 700 entreprises en 2013, soit 9,8 % du tissu d'entreprises de l'île. Cette proportion est proche de celui observé au niveau national (10,0 %), en Guyane (10,0 %) et en Martinique (10,5 %), mais inférieur à ceux de la Guadeloupe (12,2 %) et de la Corse, première région touristique de France (15,6 %).

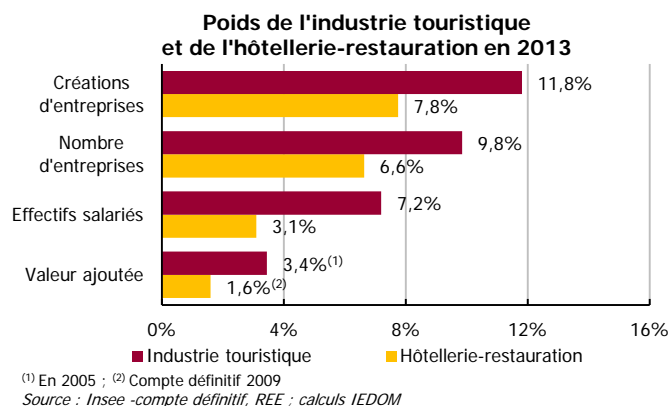
L'hôtellerie-restauration est le secteur le plus important de cette industrie à La Réunion, puisqu'elle concentre les deux tiers des entreprises du tourisme en 2013, principalement dans la restauration. Ce secteur reste dynamique, avec 500 entreprises créées par an en moyenne ces trois

dernières années. Les activités culturelles, sportives et récréatives rassemblent 17 % des entreprises touristiques. Viennent ensuite les entreprises des transports et de location de voitures, avec 16 %.

<sup>1</sup> Un visiteur est un voyageur qui fait un voyage vers une destination principale située en dehors de son environnement habituel, pour une durée inférieure à un an et pour un motif principal non lié à l'emploi par une entité résidente dans le pays ou le lieu visité. Un visiteur se caractérise par la durée de sa visite (s'il passe au moins une nuit hors de son environnement habituel il s'agit d'un touriste et s'il y passe seulement la journée il s'agit d'un excursionniste), par l'objet de sa visite (personnel ou professionnel) et enfin par son lieu de résidence (définition OMT).

A l'instar d'autres pans de l'économie réunionnaise, l'industrie touristique se compose principalement de très petites structures. Les trois quarts d'entre elles n'ont aucun salarié. Seulement 7 % emploient plus de 5 salariés. Au total, plus de 13 000 personnes travaillent dans l'industrie touristique, dont les trois quarts comme salariés. Ces derniers représentent 7,2 % des emplois salariés du privé en 2012.

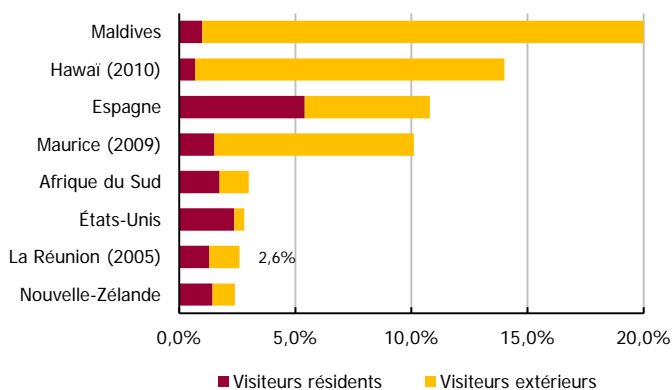
L'hôtellerie-restauration est le premier employeur du secteur, avec 6 emplois touristiques sur 10, dont les trois quarts dans la restauration. Les entreprises touristiques du secteur des transports rassemblent près d'un quart d'entre eux. Le reste des emplois touristiques se trouve dans les activités de loisirs ou les agences de voyages.



## Les activités touristiques sont fortement dépendantes de la clientèle locale

Toutes les entreprises ne sont pas concernées de la même manière par les flux touristiques. Selon leur implantation et le type d'activité, l'intensité touristique de chaque établissement est très hétérogène, que l'on soit un restaurateur de bord de plage en zone touristique, ou bien un camion-bar dans une zone industrielle, par exemple. Elle varie également selon la période de l'année.

**Poids du tourisme dans la VA totale en 2012**



En prenant en compte les différents niveaux d'importance du tourisme dans chaque activité, la valeur ajoutée (VA) générée par le tourisme représente 2,6 % de la VA totale en 2005<sup>1</sup>, selon les dernières estimations réalisées par Cerom. Bien que modeste en apparence, la part du tourisme dans l'économie est supérieure à celle des secteurs traditionnels tels que le secteur primaire (1,8 %) ou l'industrie agro-alimentaire (2,1 %). Par ailleurs, les emplois salariés directement liés aux activités des touristes représenteraient 3,2 % de l'emploi total en 2011.

Le tourisme réunionnais est marqué par une prépondérance de la clientèle locale. Plus de la moitié des dépenses touristiques est réalisée par des visiteurs locaux. Cette prédominance se retrouve également dans d'autres destinations, comme au niveau national où seulement un tiers des dépenses touristiques provient de la clientèle extérieure. A l'inverse, les touristes extérieurs sont la composante principale dans de nombreuses autres destinations, telles que l'île Maurice (85 % des dépenses touristiques) ou les Maldives (95 %).

### LA DESSERTE AÉRIENNE EST MARQUÉE PAR LE POIDS DE LA CLIENTÈLE LOCALE

Le trafic passagers des aéroports de Roland Garros et de Pierrefonds est marqué par le poids de la clientèle locale. Depuis 2010, la clientèle locale représente en effet 60 % du trafic des deux aéroports, contre par exemple 20 % à l'aéroport S. Ramgoolam de l'île Maurice. Cette répartition entre clientèle locale et clientèle extérieure s'est inversée à partir de 2006. Auparavant, les touristes extérieurs étaient majoritaires dans les avions desservant le département. La crise sanitaire du chikungunya a réduit la part de la clientèle extérieure à 50 %. Puis, le dispositif de continuité territoriale pour les résidents outre-mer, mis en place en août 2010, a fait basculer cette répartition au profit de la clientèle locale. Ainsi, plus de 350 000 personnes à La Réunion ont bénéficié d'une aide à la continuité territoriale vers la France métropolitaine. Le nombre de passagers résidents a bondi de 72 % entre 2009 et 2010 et se maintient aujourd'hui à un peu plus des 600 000 passagers.

Une des conséquences de ce poids important de la clientèle locale est la saturation de l'offre aérienne par cette clientèle durant les périodes de vacances scolaires à La Réunion, qui amoindrit le rôle d'acteur touristique des transporteurs aériens. Les personnes désireuses de venir visiter l'île se trouvent ainsi face une offre contrainte par manque de places disponibles, qui a pour corollaire des prix élevés. Il est en effet souvent difficile de trouver des billets d'avion à moins de 1 100 euros, pour les mois de juillet, août, décembre et janvier. Cette situation pénalise structurellement la fréquentation touristique de l'île.

Enfin, la desserte de La Réunion reste assez limitée. Six compagnies seulement se partagent le ciel réunionnais, dont une (Air Austral) qui capte à elle seule la moitié du marché. La Réunion propose des vols directs vers 9 destinations, alors que l'île Maurice, par exemple, accueille des compagnies de 16 nationalités différentes, qui desservent 24 destinations.

<sup>1</sup> Cette estimation est obtenue à l'aide d'un compte satellite du tourisme réalisé pour 2005. Les travaux d'actualisation de ce compte pour 2009 et 2010 sont en cours et semblent indiquer que ce ratio progresse peu. Ils feront l'objet d'une prochaine publication.

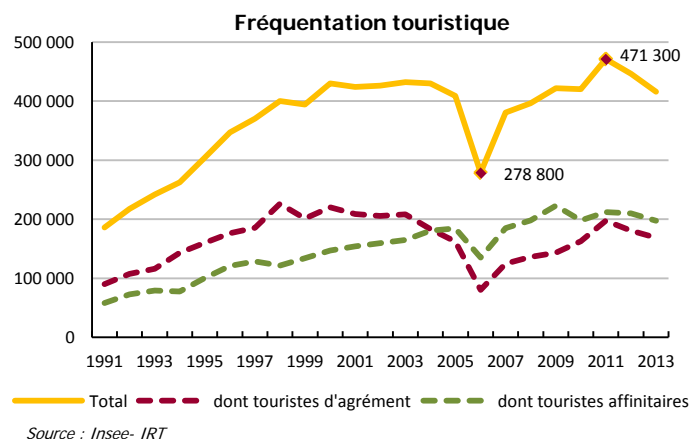
# UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE QUI STAGNE DEPUIS UNE DÉCENNIE

## Le manque de diversité des clientèles freine la fréquentation de l'île

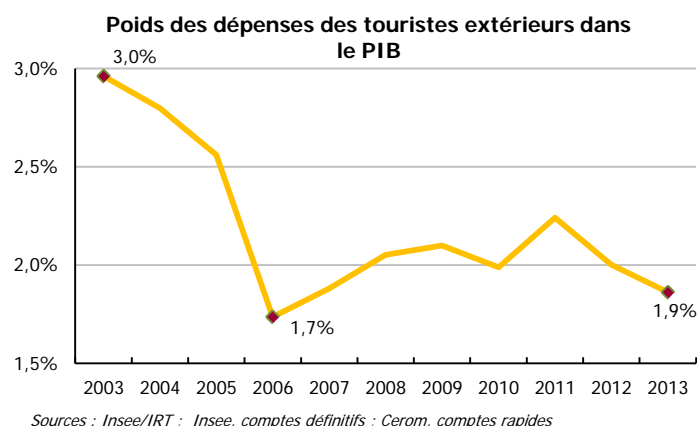
La fréquentation touristique de La Réunion a connu une forte croissance dans les années 90, avec une hausse annuelle du nombre de touristes extérieurs de 7,9 % en moyenne entre 1990 et 2000. Depuis, la fréquentation stagne à un peu plus de 400 000 touristes. La crise sanitaire liée à l'épidémie du chikungunya en 2006 a durement touché le secteur du tourisme, avec une baisse d'un tiers du nombre de touristes extérieurs. La fréquentation s'est ensuite progressivement redressée, sans trop souffrir de la crise économique de 2009. Elle atteint un record même en 2011 avec 471 300 touristes extérieurs. Cependant, cette progression ne s'est pas poursuivie ces deux dernières années, avec une fréquentation qui est retournée proche de son niveau moyen observé au début des années 2000.

Les arrivées de touristes affinitaires (qui viennent rendre visite à leur famille ou à des amis) constituent la première origine des touristes de La Réunion, avec un peu moins de la moitié de la fréquentation totale en 2013. Depuis 2005, cette clientèle devance la clientèle d'agrément, qui a été très durement touchée par la crise du chikungunya et qui peine à retrouver les niveaux de fréquentation du début des années 2000.

La destination Réunion est fortement dépendante du marché métropolitain (81 % des touristes extérieurs), qui stagne depuis plusieurs années pour les destinations lointaines. Cette situation de mono-marché constitue un handicap pour la destination, trop sensible de ce fait à la conjoncture économique française. La Réunion doit donc se tourner de manière plus offensive vers d'autres marchés, comme le marché européen, le marché sud-africain et les nouveaux marchés (Chine ou Inde), via l'île Maurice.



## Les dépenses des touristes extérieurs stagnent



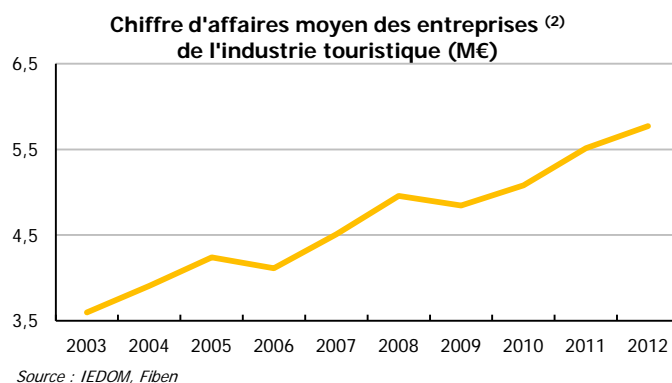
Avec 303 millions d'euros en 2013, les dépenses des touristes extérieurs durant leur séjour représentent 1,9 % du PIB réunionnais. Elles sont ainsi supérieures à l'ensemble des exportations de biens et représentent la première source d'exportation de l'île. Leur part dans l'économie réunionnaise a fortement baissé en 2006, et n'a depuis jamais retrouvé les niveaux observés précédemment.

Le poids des dépenses des touristes extérieurs dans le PIB réunionnais est identique à celui constaté en France entière. La Martinique et la Guadeloupe enregistrent un poids des dépenses des touristes extérieurs dans leur création de richesse plus élevé (respectivement 3,6 % et 4,8 % du PIB de chaque département en 2012). Au sein des îles Vanille<sup>1</sup>, ces dépenses représentent 1,6 % du PIB à Mayotte (en 2005), 3,2 % aux Comores (en 2009), 3,8 % à Maurice, 6,4 % aux Seychelles et 14,0 % aux Maldives en 2012.

# UNE RENTABILITÉ DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DISPARATE

## Le volume d'affaires reste bien orienté

L'activité de l'industrie touristique réunionnaise est restée globalement bien orientée durant la dernière décennie. Le chiffre d'affaires (CA) des entreprises<sup>2</sup> de l'industrie touristique présentes dans la base FIBEN (cf. encadré) a progressé de 5,4 % en moyenne par an entre 2003 et 2012, soit une hausse quasi identique à celle de la croissance économique durant la même période (+5,2 % en moyenne par an, en valeur). L'ensemble des activités a été touché par la crise de 2006, qui a entraîné une baisse du CA de 3,0 %. Il se redresse dès 2007 et retrouve un rythme de croissance proche de celui observé précédemment, malgré une nouvelle contraction de 2,2 % en 2009.



<sup>1</sup> L'association des îles Vanille a été créée en juillet 2012, afin de renforcer la visibilité des îles de l'océan Indien. Elle comprend l'île Maurice, Mayotte, les Seychelles, Madagascar, La Réunion et les Comores, ainsi que les Maldives.

<sup>2</sup> L'ensemble des calculs réalisés à partir des données de la base FIBEN ont été réalisés hors Air austral. Les mauvais résultats rencontrés par la compagnie locale en 2011 et 2012, qui ont nécessité une recapitalisation de la Sematra, modifient fortement les indicateurs globaux.

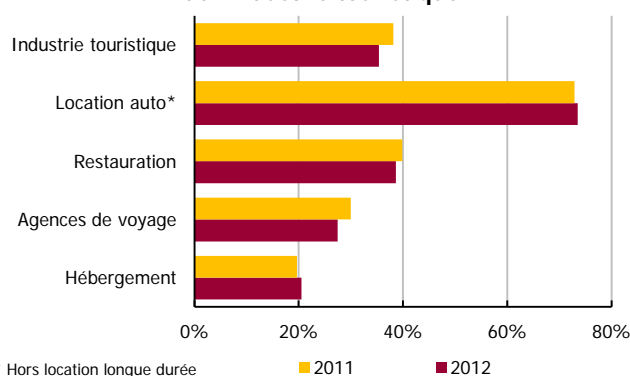
## La rentabilité économique varie fortement selon les secteurs

La rentabilité des entreprises de l'industrie touristique a été fortement touchée par la crise du chikungunya : le taux de marge<sup>1</sup> chute en 2006, pour se rétablir progressivement. En 2012, il s'établit ainsi à 35,4 %, en baisse cependant de 2,7 points par rapport à 2011.

La rentabilité des entreprises de l'industrie touristique est très différente d'un secteur à l'autre. Les loueurs de voitures enregistrent le taux de marge le plus élevé des entreprises de l'industrie touristique, en raison de la faible intensité en main d'œuvre de cette filière. Le taux de marge des agences de voyages s'est contracté ces dernières années, mais reste globalement satisfaisant par rapport au niveau national. A l'opposé, La rentabilité dans le secteur de l'hébergement est la plus faible. Elle est également moins bien orientée qu'au niveau national, alors qu'elle est supérieure dans la restauration. Cette bonne orientation locale dans la restauration s'explique par une proportion plus forte de structures de restauration rapide à La Réunion, où les marges sont plus élevées.

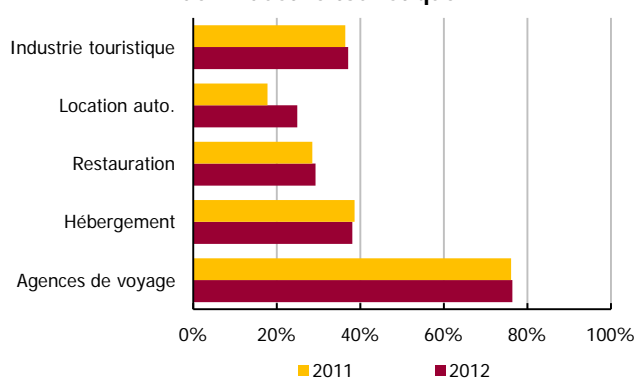
Globalement, la moitié des entreprises de l'échantillon ont un taux de marge inférieur à 27 %, hors les entreprises du secteur du transport aérien de voyageurs, contre environ 20 % au niveau national (source : Banque de France).

Taux de marge moyen des entreprises de l'industrie touristique



## La solvabilité se maintient à un niveau favorable

Ratio de solvabilité<sup>(2)</sup> des entreprises de l'industrie touristique



La solvabilité des entreprises de l'industrie touristique se révèle être bonne. Le ratio de solvabilité<sup>2</sup> de l'ensemble des entreprises touristiques est de 36 % en moyenne entre 2003 et 2013, soit un niveau proche du seuil des 40 %, qui est censé refléter une structure financière solide pour les entreprises. En 2012, il s'établit à 37,1 %, en hausse de 0,7 point par rapport à 2011.

Les entreprises de l'industrie touristique possèdent donc une capacité globale suffisante pour faire face à des difficultés financières sans faire appel à des tiers prêteurs. En moyenne, il leur suffit de deux années d'autofinancement pour rembourser leur endettement financier. Cette bonne solvabilité est liée à un niveau d'endettement relativement faible, le taux moyen d'endettement brut étant inférieur à 50 %. Toutefois, l'endettement de certaines entreprises, notamment dans l'hôtellerie, peut être porté par une société en nom collectif (SNC), ce qui réduit leur endettement propre et améliore leur ratio de solvabilité.

### EXPLOITATION DES DONNÉES COMPTABLES DU FICHIER FIBEN

L'analyse de la rentabilité et de la solvabilité des entreprises du secteur est basée sur l'exploitation des données comptables du fichier FIBEN (fichier bancaire des entreprises) de La Réunion. Ce fichier recense les éléments financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 000 € ou dont le total des crédits est supérieur à 380 000 €. Ainsi, cette partie se base sur un échantillon d'entreprises de l'industrie du tourisme, qui représente 42 % des emplois totaux de l'industrie du tourisme, selon les déclarations URSSAF. En 2012, l'échantillon se compose à 48 % d'entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration, 29 % d'entreprises des transports et de la location de voitures, 13 % d'agences de voyages et 10 % dans les activités culturelles, sportives et récréatives.

<sup>1</sup> Excédent brut d'exploitation (EBE) sur valeur ajoutée (VA). Il mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservée par les entreprises après versement des coûts salariaux et des impôts liés à la production.

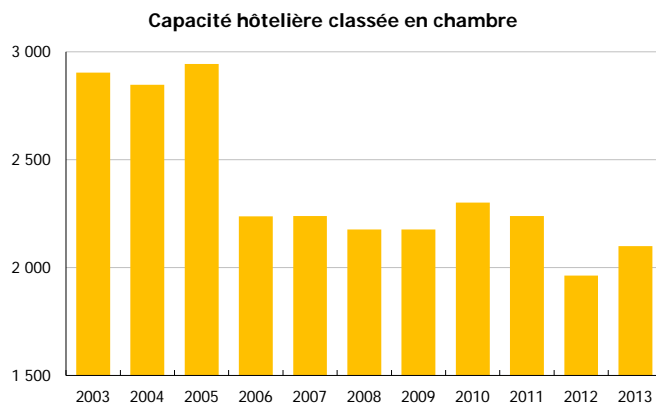
<sup>2</sup> Capitaux propres sur total des ressources durables

# L'HÔTELLERIE RÉUNIONNAISE EN DIFFICULTÉ

## L'offre hôtelière reste restreinte

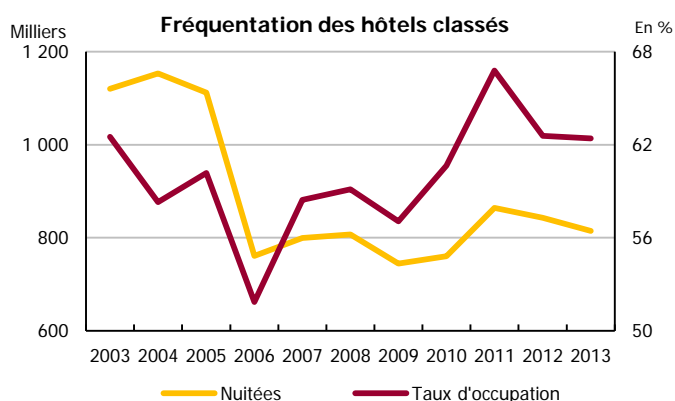
L'offre hôtelière de La Réunion est réduite, au regard de la taille et des atouts touristiques du territoire. Avec 2 098 chambres classées en 2013, La Réunion occupe l'avant dernier rang (devant la Guyane) en nombre de chambres classées par rapport aux autres régions françaises. L'île Maurice et les Seychelles comptent chacune plus de 12 000 chambres classées. Cette faiblesse structurelle de la destination s'est accentuée avec la crise de 2006, qui a entraîné la fermeture ou le reclassement de plusieurs établissements hôteliers. Le département a ainsi perdu près d'un tiers de sa capacité hôtelière en termes de chambres classées entre 2005 et 2013.

Avant cette crise, l'offre hôtelière classée représentait près de la moitié de l'offre d'hébergement. Ce ratio est descendu à un tiers au moment de la crise et a continué de se contracter pour atteindre un quart de l'offre totale en 2013. L'hôtellerie classée, mais également les hébergements labellisés Gîtes de France ou Clévacances, sont en perte de vitesse face à une offre en structures alternatives qui ne cesse de croître. En dix ans, la capacité de cette offre non classée a progressé de 8,5 % en moyenne chaque année, tandis que celle des établissements classés ou labellisés (hôtels, chambres d'hôtes, etc.) a diminué de 2,7 %. Or, cette nouvelle offre n'est pas directement commercialisable pour les tour-opérateurs ou agences de voyage souhaitant « vendre » la destination.



Source : IRT - Observatoire

## L'offre hôtelière classée est régulièrement saturée



Source : Insee

La fréquentation des hôtels de l'île a été directement touchée par la crise de 2006 et la fermeture de certains hôtels. Le nombre de nuitées a chuté d'un tiers cette année-là. Depuis 2006, le nombre de nuitées fluctue autour des 800 000 par an, contre plus de 1 million auparavant.

Le taux d'occupation des hôtels classés a également fortement chuté en 2006. Toutefois, la reprise progressive de la fréquentation touristique dans un contexte de réduction de la capacité d'accueil a permis une amélioration du remplissage des hôtels restants, qui atteint 66,8 % en 2011. La fréquentation des hôtels s'est toutefois réduite en 2012 et 2013, avec la baisse du nombre de touristes extérieurs. Elle s'établit à 62,4 %, soit un niveau supérieur à celui observé en France métropolitaine (60,6 %) et proche de celle des hôtels mauriciens (63 % en 2013).

Cette bonne performance moyenne masque une saisonnalité marquée. Entre octobre et novembre la fréquentation dépasse les 75 %, ce qui est révélateur d'une certaine saturation de l'offre dans ce secteur, et donc des disponibilités de développement. Cette période correspond à la « haute saison » touristique, en raison de tarifs aériens moins discriminants et parce que La Réunion fait partie des « destinations soleil » à cette époque de l'année pour le marché métropolitain.

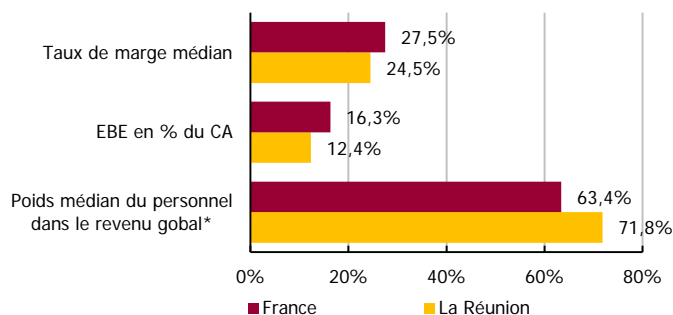
## Leur rentabilité est dégradée

L'hôtellerie classée réunionnaise affiche des volumes d'affaires relativement élevés. Les hôtels de l'île présents dans la base FIBEN<sup>1</sup> se classent dans le premier quart des hébergements au niveau national, en termes de CA moyen par hôtel. Par exemple, le CA moyen par chambre disponible en quatre étoiles est de 131 euros en 2012, contre 101 euros en France métropolitaine (source : KPMG). Cet écart s'explique par un taux d'occupation légèrement supérieur, mais surtout un poids de la restauration et des activités annexes plus important à La Réunion.

Les hôtels de l'île affichent cependant une rentabilité d'exploitation plus faible qu'au niveau national. La moitié des hôtels ont un taux de marge inférieur à 24,5 % en 2012, contre 27,5 % en France entière. Leur taux de marge s'est fortement contracté à partir de 2006, du fait de la chute du nombre de touristes extérieurs séjournant dans les structures hôtelières jusqu'en 2009 (-4,4 % en moyenne par an entre 2005 et 2009). La rentabilité du secteur se redresse depuis 2010 mais reste dégradée avec un taux de marge qui n'a toujours pas retrouvé le niveau d'avant crise. Les bénéfices des hôtels ne représentent que 14,4 % de leur CA en moyenne en 2012, contre près de 27 % à 31 % selon la catégorie d'hôtel en France métropolitaine. En 2012, le taux de marge des hôtels classés présent dans la base FIBEN est de 20,5 % en moyenne, en hausse de 0,9 point par rapport à 2011.

1 En 2012, l'échantillon d'hôtels classés de l'île présent dans notre base Fiben représente plus de la moitié de l'offre réunionnaise en termes de chambres classées.

### Rentabilité des hôtels classés à La Réunion et des hébergements en France entière en 2012



\* Valeur ajoutée plus solde des autres charges et produits  
Sources : IEDOM, Fiben ; Banque de France

Cette faible rentabilité des exploitations hôtelières de La Réunion s'explique par l'importance des frais de personnel. En moyenne, la moitié du CA est absorbée par la masse salariale dans l'île, contre 40 % pour un hôtel cinq étoiles en France métropolitaine. Par ailleurs, la moitié des hôtels de l'île ont une part des frais de personnel dans leur revenu global supérieur à 71,8 %, contre 63,4 % au niveau national. Les exonérations de charges sociales permettent certes de réduire les frais de personnel. A La Réunion, le coût par employé est ainsi de 33 000 euros en moyenne en 2012, toutes catégories confondues, alors qu'il va de 35 000 euros pour des hôtels classés de une à trois étoiles et jusqu'à 42 000-48 000 euros en quatre et cinq étoiles. Cependant, les hôtels ont des effectifs plus importants, en raison des prestations proposées (restauration, piscine, ...). A nombre de chambres identiques, un hôtel réunionnais classé en quatre étoiles compte un quart d'employés supplémentaires.

Le poids des autres coûts (nourriture, boissons, loyers, etc.) dans le CA est également plus élevé. Il s'élève à 41 % en moyenne pour les hôtels quatre et cinq étoiles, alors qu'il s'étale de 29 % pour les hôtels quatre étoiles à 35 % pour les cinq étoiles en métropole. Cette différence s'explique par le surcoût des matières premières mais surtout par les loyers versés par la structure hôtelière à la société en nom collectif (SNC), propriétaire des murs. Ces loyers représentent une charge supplémentaire venant réduire la rentabilité économique de l'établissement et non le résultat financier comme pour une opération financière classique. Ils peuvent ainsi représenter entre 10 % et 20 % du CA selon l'établissement.

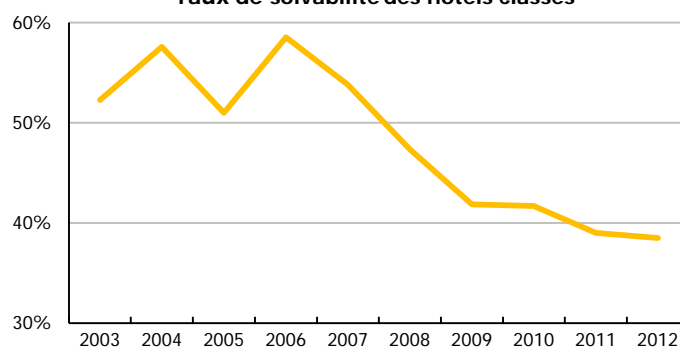
### Le bon niveau de solvabilité masque une rentabilité financière précaire

Les hôtels classés de La Réunion possèdent une bonne solvabilité, avec des capitaux propres qui représente 39 % du bilan des entreprises en 2012. Ce taux de solvabilité s'est néanmoins érodé depuis 2008, puisque ce ratio dépassait les 50 % auparavant. Cette baisse s'explique par la rénovation de plusieurs structures hôtelières, financée par de l'emprunt. En moyenne, il faut moins de deux années d'autofinancement aux établissements concernés pour rembourser leur endettement financier.

Ces bons résultats ne permettent pas cependant de juger réellement de la bonne solidité financière des hôtels de l'île. Cette dernière est en effet permise par des taux d'endettement très bas (inférieur à 25 %). Or, ce faible niveau d'endettement s'explique pour partie par l'externalisation de la dette couvrant les murs des structures hôtelières vers des SNC. L'investissement est financé par ces SNC, qui donnent ensuite les murs en location à un exploitant. Cette opération permet aux investisseurs de déduire de leurs résultats imposables le montant de l'investissement à hauteur de leurs quotes-parts respectives dans la SNC.

Toutefois, la rentabilité financière est mise à mal par la faible rentabilité des exploitations hôtelières. Le niveau de profit des capitaux investis par les actionnaires et associés se situe en deçà des niveaux nationaux. La moitié des établissements de l'île ont un taux de rentabilité financière des capitaux propres (capacité d'autofinancement net sur capitaux propres appelés) inférieur à 8,1 % en 2012, contre 9,9 % en France entière.

Taux de solvabilité des hôtels classés



Source : IEDOM, Fiben